

## **Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean**

Projet de minicentrale hydroélectrique à la 11<sup>e</sup> chute  
Processus de préconsultation

### **Atelier 2 : Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées**

Tenue à la salle Rive Gauche  
Motel Chute des Pères, Dolbeau-Mistassini  
Le 6 septembre 2012

### **Compte rendu**

par :



2240, rue Montpetit, 2<sup>e</sup> étage  
Jonquière (Québec)  
G7X 6A3



## TABLE DES MATIÈRES

1.	ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	1
2.	PRÉSENTATION DES IMPACTS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION.....	1
3.	ATELIERS EN TABLE RONDE .....	2
3.1.	Le milieu physique .....	3
3.2.	Le milieu biologique.....	4
3.3.	Le milieu humain .....	5
3.4.	Le paysage .....	6
4.	PAUSE .....	7
5.	PLÉNIÈRE.....	7
6.	FIN DE LA RENCONTRE .....	10

### ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des participants
ANNEXE 2	Ordre du jour
ANNEXE 3	Présentation : <i>Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées</i>

## **1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

La réunion débute à 19 h 05.

M. André Delisle, l'animateur, souhaite la bienvenue aux participants pour cet atelier thématique dans le cadre du projet de minicentrale hydroélectrique à la 11<sup>e</sup> chute. Il donne la parole à M. Denis Taillon, président et porte-parole de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean.

M. Taillon remercie les participants de leur présence et leur souhaite la bienvenue. Il souligne que le processus de préconsultation est une étape importante, car il s'agit d'une opportunité pour les citoyens de s'approprier le projet ainsi que d'une occasion pour la Société de vérifier que son projet répond bien aux attentes de la population.

M. Taillon souligne que le projet est en constante évolution, ce qui permet d'y intégrer les préoccupations soulevées par les citoyens. Il mentionne que la possibilité de déplacer les ponts prévus en amont de la 11<sup>e</sup> chute est en cours d'évaluation.

M. Delisle remercie M. Taillon pour son intervention. Il annonce que la séance portera sur les impacts appréhendés du projet et les mesures d'atténuation envisagées. Afin de bénéficier de plus de temps pour discuter, la salle a été divisée entre deux tables rondes. Il s'agit d'une occasion de se prononcer sur les différents impacts du projet. M. Delisle note qu'une présentation plus générale sera d'abord effectuée par M. Taillon. Ensuite, le travail en deux ateliers aura lieu et sera suivi d'une présentation des résultats des discussions ainsi que d'un échange en plénière.

## **2. PRÉSENTATION DES IMPACTS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION**

M. Taillon poursuit avec la présentation des principaux impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées. Les points suivants sont abordés :

- L'étude d'impact sur l'environnement
- Les préoccupations sociales soulevées et traitées
- La méthodologie d'évaluation
- Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées
- La surveillance et le suivi environnemental

La présentation se trouve à l'annexe 3.

### 3. ATELIERS EN TABLE RONDE

M. Delisle remercie M. Taillon pour sa présentation. Il explique le déroulement des ateliers. Les participants sont dispersés aux deux tables de la salle. Chacune des tables aura l'occasion de discuter à tour de rôle des deux thèmes proposés, soit :

1. Les impacts sur les milieux biologique et humain
2. Les impacts sur le paysage et le milieu physique

Pour chacun des thèmes, cinq personnes se joindront au groupe de participants : un animateur, deux rapporteurs et deux experts des sujets traités. Ces derniers pourront fournir des réponses aux interrogations des participants.

La première thématique sera animée par M. Benoit Théberge et traitera des impacts sur les milieux biologique et humain. Mme Catherine Thibeault et Mme Marion Toucas se chargeront de la prise de notes. M. Stéphane Bernard sera l'expert pour le milieu humain et M. Sylvain Lacasse, l'expert pour le milieu biologique. L'animatrice de la deuxième thématique sera Mme Julie Malo-Sauvé, accompagnée de Mme Peggy Henry et M. Simon Gagné, rapporteurs, et MM. Jean-François Mercier et Benoit Turgeon, experts du milieu physique. Mme Élane Bougie y sera aussi en tant qu'experte du paysage.

Chacune des équipes se déplacera d'une table à l'autre. Les échanges dureront 30 minutes pour chacun des thèmes. Ils débuteront par une courte présentation des principaux impacts et des mesures d'atténuation proposées. Ils poursuivront en répondant aux questions et en notant les commentaires des participants. L'objectif de ces échanges, comme le souligne M. Delisle, est de permettre aux participants d'exprimer leurs préoccupations, leurs commentaires et leurs réactions par rapport aux impacts appréhendés. Ils permettront aussi de déterminer si les mesures d'atténuation sont jugées suffisantes et de proposer des alternatives si nécessaire.

Les principaux impacts discutés et les principales mesures d'atténuation suggérées par les participants sont présentés dans les pages suivantes. Le contenu détaillé des échanges des tables rondes est présenté en section 5. Afin de faciliter la compréhension du compte rendu, les interventions des participants à l'égard des thématiques autres que celle abordée par la table sont présentées dans leur section respective. Par ailleurs, les impacts et les mesures d'atténuation sont présentés sans égard à leur importance et à leur occurrence.

### **3.1. LE MILIEU PHYSIQUE**

#### **Impacts discutés**

- Impact du projet sur le débit d'eau à la 5<sup>e</sup> chute
- Hauteur du niveau normal d'exploitation de jour et de nuit
- Disparition du banc de sable au niveau d'exploitation suggéré (176,5 mètres)
- Fréquence des prises de mesure des niveaux d'eau
- Possibilité d'enneigement d'un pont sur un terrain privé
- Augmentation significative des niveaux d'eau en période de construction (deux étés)
- Impact du projet sur l'érosion
- Risque de destruction du pont prévu par les embâcles
- Valeur exacte des débits écologique et esthétique

#### **Mesures d'atténuation suggérées**

- Recours pour les citoyens en cas d'inondation ou d'érosion des terrains privés
- Investissements nécessaires pour le rang de la Pointe, à Girardville, pour faciliter l'accès au parc écotouristique
- Investissements suffisants pour assurer l'attractivité du parc écotouristique

#### **Réponses adressées**

- Aucun changement au débit d'eau à la 5<sup>e</sup> chute
- Possibilité de visualiser les niveaux d'exploitation envisagés à l'aide des piquets installés sur le banc de sable du Domaine Paré
- Différence de niveau de 50 cm envisagée entre le jour et la nuit
- Au niveau d'exploitation envisagé pour la nuit, le banc de sable disparaît
- Prise de mesure des niveaux d'eau réalisée tous les jours
- Augmentation prévue de 1,2 mètre du niveau d'eau en période de construction, pour deux étés
- Aucune augmentation prévue de l'érosion
- Débit écologique proposé d'une valeur de 3,25 m<sup>3</sup>/s
- Débit esthétique proposé d'une valeur de 13,25 m<sup>3</sup>/s

## **3.2. LE MILIEU BIOLOGIQUE**

### **Impacts discutés**

- Importance des mesures de contrôle pour vérifier le suivi des impacts et des mesures d'atténuation
- Implication des instances gouvernementales pour assurer le bon déroulement du suivi
- Présence de milieux humides
- Impacts biologiques pendant la période de construction
- Impacts sur la faune terrestre
- Montaison possible de la ouananiche
- Présence potentielle du brochet en amont de la chute
- Superficie du déboisement en amont de la 11<sup>e</sup> chute

### **Mesures d'atténuation suggérées**

- Mesures de protection pour le poisson en bas de la 11<sup>e</sup> chute
- Fournir des précisions sur le déboisement en amont de la 11<sup>e</sup> chute

### **Réponses adressées**

- Présence d'un suivi environnemental pour documenter les impacts et les effets des mesures d'atténuation (habitat du poisson, reprise végétale, qualité de l'eau, etc.)
- Présence faible de milieux humides dans la zone du projet
- Présence de doré au pied de la 11<sup>e</sup> chute
- Impacts en période de construction liés au déboisement d'environ 20 hectares
- Absence d'espèces menacées
- Impact sur certaines espèces oiseaux et de mammifères
- Aucun impact sur des espèces animales à statut menacé ou sensible
- Aucuns travaux en période de nidification
- Aucune montaison possible de la ouananiche
- Présence d'espèces pour la pêche sportive en amont de la chute
- Absence d'habitats productifs pour le poisson en amont de la chute
- Présence de frayères à doré qui feront l'objet d'un suivi
- Faible présence du brochet et impact non significatif sur cette espèce
- Implication du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour assurer le bon déroulement du suivi

### **3.3. LE MILIEU HUMAIN**

#### **Impacts discutés**

- Possibilité de navigation au pied de la chute dans le bras ouest
- Bruit généré pendant les deux ans de travaux prévus
- Impact du bruit généré sur la chasse
- Distance jusqu'à laquelle le bruit sera perçu
- Bruit généré par la centrale en période d'exploitation
- Éclats de dynamitage
- Usure des routes liée à la hausse de fréquentation du secteur
- Hausse possible de taxe en raison de la hausse de fréquentation du secteur
- Hausse de la circulation à proximité des villégiateurs actuels
- Impact du dynamitage sur les puits artésiens, possibilité de causer des fissures
- Possibilité de retombées sous forme de redevances
- Importance des retombées économiques locales
- Détermination des critères pour l'utilisation des retombées économiques à Notre-Dame-de-Lorette
- Coûts liés à l'entretien des routes
- Accès pour les véhicules récréatifs
- Maintien de la plage au Domaine Paré

#### **Mesures d'atténuation suggérées**

- Importance d'investir dans la réfection du rang de la Pointe pour favoriser l'accès au parc écotouristique
- Importance d'investir dans les infrastructures du parc écotouristique afin de s'assurer qu'il soit mis en valeur et fréquenté
- Éviter de faire des travaux de nuit et la fin de semaine pour limiter les nuisances liées au bruit
- Diminuer les sources de bruit en période de chasse
- Déterminer la portée du bruit généré
- Évaluer l'impact du dynamitage sur les puits artésiens

#### **Réponses adressées**

- Bruit généré en période d'exploitation assez minime en raison des bruits ambiants de la chute et de l'environnement
- Matelas utilisés pour empêcher les éclats de dynamitage
- Fréquentation touristique à petite échelle ne générant pas un tourisme de masse
- Dynamitage peu perceptible à longue distance, travaux localisés et contrôlés
- Retombées économiques prévues de 108 millions de dollars pour la construction et de 40 millions de dollars en 25 ans pour l'exploitation
- Possibilité de passage pour les véhicules récréatifs



### **3.4. LE PAYSAGE**

#### **Impacts discutés**

- Impact visuel du pont pour les villégiateurs du Domaine Paré
- Impact visuel des fils électriques au-dessus du pont
- Emplacement exact du pont du bras est s'il était situé en amont du projet
- Ennoisement potentiel des cuves (marmites géantes) dans le bras est par le rehaussement du niveau de l'eau
- Impact visuel de la paroi dynamitée
- Impact visuel du déboisement en amont de la 11<sup>e</sup> chute

#### **Mesures d'atténuation suggérées**

- Faire passer les fils électriques à même la structure du pont
- Intégrer les acteurs du milieu récréotouristique dans la démarche pour illustrer les différents débits retenus
- Remplacer le pont par un tunnel

#### **Réponses adressées**

- Possibilité de faire passer les fils électriques à même la structure du pont relève d'Hydro-Québec plutôt que du promoteur
- Absence d'ennoisement des cuves (marmites géantes) dans le bras est
- Dynamitage de la paroi de l'île permettant un passage des glaces plus facile
- Le débit approximatif de la photo 4 de la fiche d'information est de 70 m<sup>3</sup>/s

#### **4. PAUSE**

M. Delisle invite les participants à revenir après une pause d'une vingtaine de minutes pour la présentation des échanges en ateliers et la plénière. Pendant la pause, les animateurs et les rapporteurs préparent la synthèse de chacune des thématiques abordées lors des tables rondes.

#### **5. PLÉNIÈRE**

M. Delisle invite les participants à reprendre place pour la synthèse des discussions en table ronde. Il invite à tour de rôle les animateurs à présenter une synthèse des discussions ayant eu cours lors des tables rondes.

M. Benoit Théberge présente les résultats découlant des ateliers portant sur les milieux biologique et humain.

##### **1. Mesures de surveillance et de suivi environnemental :**

- Plusieurs échanges et questions ont porté sur les modalités de surveillance pendant les travaux de construction (par qui?, comment?, fréquence? etc.).
- Les participants ont confiance en l'évaluation des impacts faite par le promoteur, mais souhaitent s'assurer que des actions sont prises pour veiller à ce que les mesures d'atténuation soient bien appliquées et que l'évaluation des impacts et l'efficacité des mesures proposées fassent l'objet d'un suivi adéquat.
- Le fait que ce type d'ouvrage est assujéti à plusieurs lois et règlements semble rassurer les participants.

##### **2. Impact sur le poisson et son habitat :**

- Quelques participants résident à proximité du site ou l'utilisent à des fins de chasse ou de pêche. Ils ont questionné les impacts de la variation des niveaux d'eau sur les frayères autres que le doré (ex: brochets) et sur les impacts en amont de la minicentrale.
- Le suivi proposé au niveau des frayères ainsi que du projet de compensation leur apparaît important. Il y a un intérêt pour être tenu informé de ces suivis.

##### **3. Achalandage et circulation routière :**

- Le projet de parc écotouristique est perçu comme une valeur ajoutée pour les participants. Toutefois, certains craignent que le projet, ainsi que l'implantation d'un lien inter-rives entraînent une hausse marquée de l'achalandage et de la fréquentation du site, au détriment de la quiétude actuelle.

- Un suivi est nécessaire pour confirmer si un accès quatre saisons sera possible au niveau du pont.
- La question de l'entretien des routes d'accès préoccupe aussi les participants qui anticipent une détérioration et une usure plus importantes du fait des travaux et des utilisateurs plus nombreux.

#### **4. Bruit et vibrations :**

- Les questions du bruit et des vibrations liés aux travaux de construction et au dynamitage préoccupent les participants, particulièrement les résidents du secteur et les usagers.
- Certains suggèrent de préciser les impacts possibles des vibrations sur les puits résidentiels situés au niveau du Domaine Paré.
- D'autres s'interrogent sur les effets du bruit sur leurs activités de chasse (à l'original) menées dans le secteur.
- Des participants ont également questionné les niveaux de bruit à proximité de la minicentrale lorsque celle-ci sera en opération.
- En somme, il y a une demande pour mieux définir les niveaux de bruit, leur portée ainsi que leurs impacts sur diverses composantes du milieu, tant à l'étape de la construction que de l'exploitation.

#### **5. Retombées socio-économiques du projet :**

- De l'avis des participants, les retombées socio-économiques locales et régionales constituent le principal aspect positif du projet.
- Plusieurs s'intéressent à l'utilisation qui sera faite de ces retombées. Ils souhaitent connaître les pistes de réflexion à cet égard ainsi que les critères qui seront considérés par les partenaires dans l'utilisation et la répartition des bénéfices.

Mme Julie Malo-Sauvé présente les résultats découlant des ateliers portant sur le paysage et le milieu physique. Pour les impacts sur le paysage, trois principaux sujets ont été abordés :

##### **1. L'impact visuel de l'augmentation des niveaux d'eau**

- Une préoccupation a été émise quant à l'envolement potentiel de cuves et de marmites de géants situés dans le bras est, en aval de l'évacuateur de crues. Les experts ont assuré que cette formation géologique ne serait pas envoyée.

##### **2. L'impact visuel des débits d'eau**

- Un questionnement a été soulevé quant à la possibilité de fournir des simulations visuelles des débits écologiques et esthétiques qui sont envisagés.
- L'experte indique que ces simulations visuelles ne pourront être réalisées qu'au cours des travaux.
- Il est suggéré par les participants que les acteurs locaux du milieu récréotouristique soient intégrés à cette démarche.

### **3. L'impact visuel des infrastructures et de l'aménagement**

- Des préoccupations quant à l'impact visuel du pont pour les villégiateurs du Domaine Paré sont évoquées.
- La possibilité d'intégrer les fils électriques à la structure même du pont, plutôt que leur passage au-dessus du pont, est amenée dans une perspective de réduction de l'impact visuel. Il est indiqué que cette possibilité relève d'Hydro-Québec plutôt que du promoteur.
- Aussi, une préoccupation est émise quant à l'aspect visuel de la paroi rocheuse qui sera dynamitée dans le bras ouest.

Pour les impacts sur le paysage, deux sujets ont été principalement abordés :

#### **1. L'impact de l'augmentation des niveaux d'eau**

- Des préoccupations sont émises quant à la possible conservation du banc de sable utilisé comme plage au Domaine Paré. Les citoyens souhaitent savoir si le banc de sable sera sec.
- Un questionnement est soulevé en lien avec la conservation de la possibilité de navigation au bas des rapides dans le bras ouest. Les experts indiquent qu'il sera toujours possible d'y naviguer, car le niveau d'eau à cet endroit ne sera pas influencé par le projet.
- Les participants souhaitent savoir quels sont leurs recours en cas d'inondation sur des terrains privés.
- Il est indiqué que les citoyens peuvent se fier aux piquets installés sur la plage du Domaine Paré pour savoir quel sera le niveau d'exploitation une fois la centrale construite.
- Des préoccupations sont émises quant à l'importante hausse des niveaux d'eau (environ 1,2 mètre) qui sera observée lors des deux étés de construction du projet.

#### **2. L'impact de la modification du régime hydrologique**

- Des préoccupations sont émises quant à l'impact du projet sur les phénomènes d'érosion. Les experts y répondent en indiquant que les débits et la vitesse ne seront pas plus élevés qu'en condition naturelle, ce qui fait en sorte que l'érosion ne sera pas accélérée.

### **3. Varia**

- Une préoccupation est émise quant à l'importance d'investir un montant suffisant dans l'amélioration du rang de la Pointe, à Girardville, pour faciliter l'accès au parc écotouristique prévu.
- Des préoccupations sont aussi soulevées quant à l'importance de bien mettre en valeur le parc écotouristique afin de s'assurer qu'il soit fréquenté et apprécié des utilisateurs.

M. Delisle invite les participants à poser leurs questions, à donner leurs commentaires et suggestions sur le projet.

Un participant souligne le fait qu'il faudrait ajouter à la synthèse de la table ronde « milieux humain et biologique » une préoccupation quant à l'impact du bruit émis en période de construction sur la chasse et la présence de gibier.

M. Marc Morin indique que le bruit émis par les travaux sera perceptible à une distance d'environ 1 kilomètre. Cela pourra avoir une incidence sur la présence de gibier lors de la construction.

Mme Élane Bougie souligne que la préoccupation liée à l'aspect visuel de la paroi dynamitée n'a pas été identifiée comme une préoccupation majeure lors des tables rondes.

## **6. FIN DE LA RENCONTRE**

M. Delisle remercie les gens pour leur participation.

M. Taillon remercie chaleureusement les participants au nom du conseil d'administration de la Société. Il souligne la contribution des rapporteurs, des animateurs et des experts. Il aborde la richesse de l'exercice en termes d'information et de préoccupations soulevées. Il invite les gens à participer en grand nombre à la séance de validation des résultats du processus de préconsultation, le 25 octobre 2012 à Girardville.

Fin de la séance 21 h 15

Julie Malo-Sauvé, rapporteuse

**Annexe 1**  
**Liste des participants**

## **PRÉSENCES À LA SÉANCE D'INFORMATION DU 31 MARS 2011**

### **Participants**

Mme Pauline Bolduc, Municipalité de Girardville  
M. Jimmy Boucher, Corporation de développement  
M. Alain Boulanger, Municipalité de Girardville  
M. Bastien Brassard, citoyen de Dolbeau-Mistassini  
M. André Côté, Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Vital Doucet, Municipalité de Girardville  
Mme Dolorès Doucet, citoyenne de Girardville  
Mme Hélène Duchesne, citoyenne de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Denis Fortin, citoyen de Dolbeau-Mistassini  
M. Dany Gaudreault, villégiateur du Domaine Paré  
M. Damien Gauthier, citoyen de Saint-Eugène-d'Argentenay  
Mme Édith Lalancette, Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Réjean Launière, membre du conseil d'administration de la Société  
Mme Anne-Marie Lemieux, Société de gestion environnementale de Dolbeau-Mistassini  
Mme Anne Malamoud, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean  
Mme Louise Martel, citoyenne de Dolbeau-Mistassini  
M. Denis Paré, citoyen de Girardville  
M. René Perron, MRC du Fjord  
M. Jacques Potvin, membre du conseil d'administration de la Société  
M. Louis Potvin, journaliste Le Quotidien  
Mme Jeanne Savard, mairesse de Girardville  
M. Normand Schmitt, Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Daniel Tremblay, maire de Notre-Dame-de-Lorette  
M. Serge Tremblay, journaliste Nouvelles Hebdo

### **Pour la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean**

M. Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration (Société)  
M. Marc Morin, directeur général (Société)  
M. Alexandre Gauthier, agent de liaison communautaire et animateur en table ronde (Société)  
Mme Karine Paul, adjointe administrative (Société)  
M. Benoit Turgeon, évaluation des impacts physiques (Cegertec)  
M. Jean-François Mercier, évaluation des impacts physiques (AECOM)  
M. Sylvain Lacasse, coordonnateur de l'étude d'impact (AECOM)  
Mme Éline Bougie, évaluation des impacts visuels (Nutshimit)  
M. Stéphane Bernard, évaluation des impacts humains (Nutshimit)  
Mme Peggy Henry, rapporteuse (Chaire en éco-conseil, UQAC)  
Mme Catherine Thibeault, rapporteuse (Chaire en éco-conseil, UQAC)  
Mme Marion Toucas, rapporteuse (Chaire en éco-conseil, UQAC)  
M. Simon Gagné, rapporteur (Chaire en éco-conseil, UQAC)

### **Pour Transfert Environnement**

M. André Delisle, animateur  
Mme Julie Malo-Sauvé, animatrice en table ronde et rapporteuse  
M. Benoit Théberge, animateur en table ronde  
M. Cédric Bourgeois, animateur suppléant

**Annexe 2**  
**Ordre du jour**





**PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À LA 11<sup>E</sup> CHUTE**  
**Atelier 2 – Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées**  
**Jeudi 6 septembre 2012**

**18 h 30 à 22 h**

**ORDRE DU JOUR**

18 h 30	Accueil et inscription des participants non inscrits
19 h	Ouverture par André Delisle, animateur Mot de bienvenue par Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration Présentation du déroulement par André Delisle, animateur
19 h 05	Présentation sur support <i>PowerPoint</i>
19 h 30	Retour sur les déroulements et les thèmes de consultation
19 h 35	Questions des participants sur le déroulement des tables rondes
19 h 40	Animation et échanges en tables rondes
21 h	Pause (synthèse par les animateurs de table ronde)
21 h 15	Présentation des synthèses par les animateurs de table ronde
21 h 35	Commentaires des participants (plénière)
21 h 50	Explication des prochaines étapes
22 h	Remerciements et clôture de la soirée

**Annexe 3**  
**Présentation :**  
**Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées**



## Déroulement de la soirée

### L'évaluation environnementale

- L'étude d'impact sur l'environnement
- Les préoccupations soulevées et traitées
- Une méthodologie rigoureuse d'évaluation
- Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées
- La surveillance et le suivi environnemental

Pause

ÉCHANGES EN TABLE RONDE

2



## Pour éclairer la prise de décision

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

### Un outil de planification pour :

- Considérer les préoccupations sociales, environnementales et économiques
- Tenir compte de toutes les composantes pouvant être affectées
- Faire des choix éclairés de la conception jusqu'à la réalisation du projet

4

## Pour éclairer la prise de décision

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

Trois principales étapes :

1. Caractérisation et description du milieu d'accueil du projet
2. Identification des impacts potentiels
3. Évaluation des impacts appréhendés et proposition de mesures d'atténuation

5

## Pour éclairer la prise de décision

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

Une zone d'étude, trois échelles distinctes



6



## Les préoccupations citoyennes identifiées

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

### Des mécanismes variés pour obtenir l'apport citoyen :

- ❑ Séances d'information et de consultation en 2009
- ❑ Rencontres individuelles avec l'agent de liaison communautaire
- ❑ Partenariat avec les organismes et acteurs du milieu (ex: projet écotouristique)
- ❑ Collaboration étroite avec les municipalités hôtes
- ❑ Interaction via le site internet, Facebook et Twitter

## Les préoccupations citoyennes identifiées

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

### Les principaux enjeux dégagés à ce jour :

1. La réduction des risques d'embâcles et d'inondations
2. La mise en valeur et l'accès au site
3. Le paysage, l'aspect visuel de la chute et des infrastructures
4. Le maintien du banc de sable utilisé comme plage au Domaine Paré
5. La maximisation des retombées économiques locales et régionales
6. La protection de l'habitat du poisson



## Une méthodologie rigoureuse

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

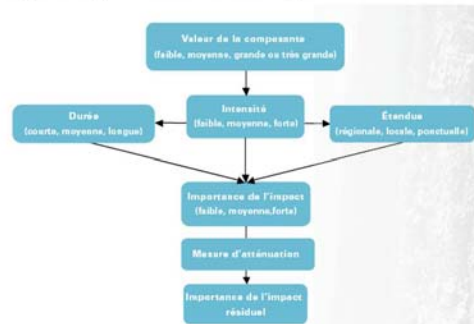
### Cette évaluation :

- ❑ Analyse les relations entre le milieu et les travaux à réaliser (ex: relations entre les travaux et la présence de frayères)
- ❑ S'applique à l'ensemble de la durée de vie du projet
- ❑ Met en évidence les sources d'impact au cours de :
  - La construction
  - L'exploitation

## Une méthodologie rigoureuse

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

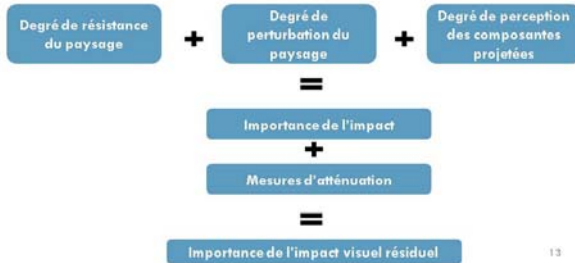
### Les principales étapes d'évaluation d'un impact



## Viser l'intégration et l'harmonie

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

Une méthodologie spécifique pour le paysage



13



Les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées

14

## L'évaluation des impacts

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

Les impacts identifiés (p. 7-8 de la fiche)

Exemples : déboisement, excavation, construction des infrastructures, transport, gestion des débits, présence des infrastructures

- Évalués par phases du projet
  - Construction
  - Exploitation
- Évalués en fonction des composantes touchées :
  - Milieu physique (air, eau, sol)
  - Milieu biologique (faune, flore)
  - Milieu humain (usages du sol, population, infrastructures)
  - Paysage

15

## L'évaluation des impacts

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

Les impacts appréhendés pour le milieu humain et les mesures d'atténuation envisagées

### EXEMPLES

**Impact :** Diminution de l'attrait du site en raison de l'exploitation de la centrale

**Importance de l'impact :** Moyen

**Mesure d'atténuation :** Mise en place d'un parc écotouristique

**Impact résiduel :** Faible

Éléments touchés	Phases du projet	Sources d'impact	Description de l'impact	Importance de l'impact	Impact résiduel
Usages projetés du territoire	Exploitation	Présence et exploitation de la centrale	Le projet récréotouristique permettra d'intégrer le site au projet de Parc régional des Grandes-Rivières de la MRC de Maria-Chapdelaine	Forte	Impact positif fort

16

## Des mesures d'atténuation efficaces

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    Surveillance et suivi

Les principaux impacts évalués avec et sans mesures d'atténuation

Tableau 4 - Le grille d'évaluation des principaux impacts\*

Composantes	Impact(s) anticipé(s)	Sans mesures d'atténuation		Avec mesures d'atténuation	
		Fort	Moyen	Faible	Positif
<b>Milieu physique</b>					
Végétation (terrestre et aquatique)	Modification selon les zones d'eau souterraine dans le bief amont				
Érosion à l'échelle et à l'aval	Perturbation des habitats, notamment pour la faune, et risque de mortalité des poissons				
Érosion à l'échelle	Parte d'aval des ouvrages de déboisement et de déblaiement de perturbation de la végétation				
<b>Milieu biologique</b>					
Population	Colonne d'aval, chute de débit et vitesse et sédiments				
Qualité de vie	Modifications de la vitesse d'écoulement				
Qualité de vie	Modifications des usages de récréation et à l'exploitation de la minicentrale (voir exemples, etc.)				
<b>Milieu humain</b>					
Qualité de vie	Risque d'accident				
<b>Milieu social</b>					
Éléments et projets	Parte de l'axe, notamment l'ouvrage				
Routes, chemins et autres usages	Augmentation de l'intensité de trafic pendant la construction et diminution des infrastructures (voir tableau)				
Vibrations	Augmentation des usages de récréation et de loisir				
<b>Milieu culturel</b>					
Patrimoine	Perturbation des activités récréotouristiques lors des travaux de construction et partie d'aval en raison de la présence de la minicentrale				
<b>Milieu naturel</b>					
Navigation	Parte d'aval des de certaines phases de construction				
Activités agricoles	Altération des écosystèmes de secteur				
Usages récréatifs de loisirs	Colonne d'aval par récréation				
Qualité de paysage	Déboisement, déblaiement et présence des infrastructures				
Observation de la chute	Modification de l'aspect visuel de la chute				

17



La surveillance et le suivi environnemental

## Pallier aux éventualités

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    **Surveillance et suivi**

### La surveillance

- Respect des engagements du promoteur
- Application des mesures d'atténuation
- Respect des conditions du décret et du certificat d'autorisation
- Respect des règlements applicables
  - Loi sur la qualité de l'environnement
  - Loi sur les pêches
  - Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
  - Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine public
  - Règlement sur les carrières et sablières
  - Règlement sur les déchets solides
  - etc.

19

## Pallier aux éventualités

Étude d'impact    Préoccupations    Méthodologie    Impacts et mesures    **Surveillance et suivi**

### Le suivi environnemental

- Justesse de l'évaluation des impacts
- Efficacité des mesures d'atténuation
  1. Qualité de l'eau
  2. Habitat du poisson
  3. Végétation terrestre et riveraine
  4. Maintien du banc de sable utilisé comme plage au Domaine Paré
  5. Projet récréotouristique
  6. Retombées économiques
  7. Intégration visuelle des ouvrages

20



